

L'EMPLOI: UN DÉTERMINANT SOCIAL DE LA SANTÉ DES PREMIÈRES NATIONS, INUIT ET MÉTIS

L'emploi et les conditions de travail sont un déterminant de la santé à la fois physique et mentale. Les personnes au chômage, sous-employées ou faisant face à de l'insécurité d'emploi souffrent d'un risque accru de maladies physiques autodéclarées, de maladies cardiovasculaires, d'anxiété et de dépression, de suicide, de blessures dues à des accidents et de mort prématurée.¹ Le chômage est également lié à des comportements néfastes pour la santé, tels que consommation d'alcool et de tabac, malnutrition, inactivité physique, agressivité, ainsi que des problèmes d'ordre familial comme le divorce et les violences envers les enfants.² La qualité de l'emploi est tout aussi importante pour la santé et le bien-être généraux. Les recherches montrent que la santé physique et psychologique s'en ressent lorsque les gens ont peu l'occasion d'utiliser leurs compétences et ont peu d'autorité dans les prises de décisions.³ Pour les peuples autochtones⁴, qui font face à un taux de chômage de près du double de celui des autres Canadiens, réduire les disparités dans le domaine de l'emploi est crucial pour améliorer les conditions globales de la santé.

Les Taux D'emploi Des Autochtones Au Canada

Des données récentes de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada sur les Autochtones vivant hors réserve indiquent que, tous groupes d'âges confondus, le taux d'emploi des



Autochtones est de 59%, ce qui est inférieur au taux de 63,6% pour les non-Autochtones.⁵ De la même façon, le taux de chômage est de 10,6%, ce qui est nettement supérieur au taux de 5,9% chez les non-Autochtones. Comme l'on peut s'y attendre, il a été montré que le niveau de scolarité est directement corrélé à la situation professionnelle. Les taux d'emploi chez les Autochtones de 25 à 54 ans vivant hors réserve et détenant un diplôme d'études postsecondaires était de 80,2% par rapport à 70,4% chez ceux qui n'ont qu'un diplôme d'études secondaires et 51,2% chez ceux qui n'ont pas terminé le secondaire.⁶

Le statut d'emploi varie aussi selon l'identité, la géographie et le sexe des Autochtones. Par exemple, en 2006, le taux d'emploi était le plus élevé chez les Autochtones en milieu urbain (à environ 60%) et le plus bas chez les Autochtones vivant dans des réserves (environ 39%).⁷

Pour ce qui est de l'identité autochtone, les taux d'emploi étaient les plus élevés chez les Métis (64,1%) et les plus bas chez les Premières Nations (48,2%), particulièrement chez les individus vivant dans des réserves (39,0%).⁸ Les taux d'emploi des Autochtones étaient les plus élevés en Alberta, et présentaient les plus fortes disparités en Saskatchewan, au Québec et au Manitoba.⁹ En ce qui a trait au sexe, les femmes autochtones ont moins de chances d'avoir un emploi que les hommes autochtones et les femmes non autochtones, et sont plus susceptibles d'occuper des emplois moins bien rémunérés tels que dans les domaines des ventes et de l'administration.¹⁰ Les femmes métisses ont plus de chances d'occuper un emploi (60,0%) que les autres groupes de femmes autochtones, et les femmes des Premières Nations sont les moins susceptibles d'avoir un emploi (46,1%).¹¹ Les femmes métisses ont également plus de chances d'avoir un emploi que les femmes



non autochtones (57,7%). Étonnamment, les femmes inuit sont plus susceptibles d'avoir un emploi que les hommes inuit (49,1% contre 48,6%).¹² Les hommes inuit présentent le plus fort taux de chômage de tous les groupes autochtones et des deux sexes.

Stratégies Pour Réduire Les Barrières À L'emploi

La population autochtone représente un fort potentiel d'expansion de la population active parce qu'elle est jeune et en croissance, et que les taux d'emplois sont nettement en dessous de ceux de la population non autochtone.¹³ Les stratégies d'amélioration des résultats des Autochtones sur le marché du travail devront cependant comporter de multiples facettes afin de cibler les nombreux facteurs qui limitent les opportunités d'emploi. Étant donné la forte proportion d'enfants et de jeunes dans le profil démographique autochtone, les investissements dans les programmes pour l'enfance et la jeunesse visant à améliorer le niveau scolaire et à soutenir les parents sont une première étape évidente.¹⁴ Des opportunités d'emploi accrues au sein des communautés autochtones par le biais du développement des capacités économiques sera également essentiel. D'importants éléments de ce développement des capacités incluent une gouvernance adéquate, l'accès aux terres et aux ressources et le contrôle de celles-ci, la création d'entreprises et l'accès au capital, des infrastructures communautaires, le développement de partenariats, l'éducation et le développement d'habiletés.¹⁵ Il sera aussi nécessaire que le gouvernement fédéral reconnaisse que la politique actuelle, qui fournit des services et

programmes uniquement aux populations vivant dans des réserves empêche les Autochtones de trouver des opportunités d'emploi significatives. De nombreux emplois sont disponibles dans les villes, et la politique actuelle « force à faire un choix cruel: l'identité ou l'emploi. »¹⁶

Notes

¹ Organisation mondiale de la Santé (1998). Les déterminants sociaux de la santé. Les faits, R. Wilkinson et M. Marmot (Éds.). Genève : OMS.

² Dooley, D., Fielding, J., & Levi, L. (1996). Health and unemployment. *Annual Review of Public Health* 17: 449-465.

³ OMS, 1998.

⁴ « Autochtone » dans ce feuillet d'information réfère de façon collective aux Autochtones du Canada, incluant les membres des Premières Nations, les Inuit, et les Métis (tel que décrit dans la section 35(2) de la Loi constitutionnelle, 1982). Lorsque possible, nous fournissons les noms et les données spécifiques aux différents groupes ou communautés.

⁵ Perusse, D. (2008). Les Autochtones vivant hors réserve et le marché du travail: estimations de

l'Enquête sur la population active, 2007. Ottawa, ON: Statistique Canada, Catalogue no., 71-588-X.

⁶ Ibid.

⁷ Statistique Canada (2006). Recensement 2006. Ottawa, ON: Statistique Canada. No de cat.: 97-560-X2006031 (tableau du 4 mars 2008).

⁸ Ibid.

⁹ Ibid.

¹⁰ Hull, J. (2001). Les femmes autochtones - Profil d'après le Recensement de 2001. Winnipeg, MB: Proligica Research Inc.

¹¹ Statistique Canada (Recensement 2006). No de cat. 97-560-X2006031.

¹² Ibid.

¹³ Perusse, 2008.

¹⁴ Medelson, M. (2004). Les Autochtones sur le marché du travail canadien: travail et chômage, aujourd'hui et demain. Ottawa, ON: Caledon Institute of Social Policy

¹⁵ Sibbeston, N. (2006). Aboriginal involvement in economic development: Elements for success and obstacles to achievement, speech to Generating Opportunities and Wealth Conference, November http://www.sen.parl.gc.ca/nsibbeston/aboriginal_economic_development.htm#Generating_Opportunities_and_Wealth_Ottawa_2006

¹⁶ Mendelson, p. 41.



NATIONAL COLLABORATING CENTRE
FOR ABORIGINAL HEALTH
CENTRE DE COLLABORATION NATIONALE
DE LA SANTÉ AUTOCHTONE

FOR MORE INFORMATION:
UNIVERSITY OF NORTHERN BRITISH COLUMBIA
3333 UNIVERSITY WAY, PRINCE GEORGE, BC V2N 4Z9

1 250 960 5250
NCCA@UNBC.CA
WWW.NCCA.CA